



Atelier d'échanges La tarification des services d'eau potable

Les 8 et 9 octobre 2015

à l'hôtel La Vanille Manakara

A Madagascar, la durée de vie d'une infrastructure d'eau potable reste largement en deçà des prévisions de leurs promoteurs. La raison ? Entre autres, une mauvaise définition du tarif du service de l'eau : trop cher, il conduit à l'incapacité des usagers à payer ; pas assez élevé, il conduit à des recettes insuffisantes pour assurer un entretien correct des infrastructures.

Dans le cadre des activités du réseau Ran'Eau, le CITE et le pS-Eau en collaboration avec le Ministère de l'Eau, vous invitent à participer à une réunion d'information et d'échanges des pratiques qui permettent de fixer des tarifs adaptés pour des services d'eau potable durables et accessibles à tous.



I - Objectif pédagogique de l'atelier

Les acteurs de développement du secteur EAH à Madagascar sont capables de fixer des tarifs adéquats pour les services d'eau potable à Madagascar.

II - Séquences

Séquence 1 :

Objectif partiel N°1 : être en capacité de proposer un tarif qui soit conforme au cadre juridique et institutionnel malgache.

Contenu : exposé des lois et règlements existants et des principales idées sous-jacentes.

Messages clefs

- un cadre légal existe définissant des points-clefs
- il y a actuellement des freins à son application complète mais il y a des points essentiels à respecter.

Exposé du représentant du Ministère de l'Eau de l'Assainissement et de l'Hygiène suivi d'échanges/débats

Support : note synthétique du cadre juridique (par M. Herivelo Rakotondrainibe, Coordonnateur National de Diorano-WASH)

Séquence 2 :

Objectif partiel N°2 : être en capacité de calculer les coûts de fonctionnement d'un service d'eau potable, en fonction de son type.

Contenu : les différents postes de dépenses de fonctionnement en fonction des catégories de systèmes d'eau potable (réseau gravitaire, réseau pompage motricité humaine, réseau pompage électrique).

Messages clefs :

- Listing exhaustif des postes de dépenses et de leur poids dans le budget du service.
- Doit-on introduire des provisions pour amortissement dans le tarif du service ? Comment les calculer en tenant compte de différents facteurs comme l'inflation par exemple ?
- Il est important d'instaurer des taxes prélevées par et pour la commune afin de financer ses activités sur le secteur (par exemple poste d'un agent communal de l'EAH).

Animation : Travaux en groupes correspondant à la typologie des AEP, restitution des travaux en plénière pour validation ou compléments éventuels.

Séquence 3 :

Objectifs partiels N°3 :

- être en capacité de mesurer la capacité à payer des usagers et de stimuler la volonté à payer.
- être en capacité de proposer des modèles tarifaires qui prennent en compte l'ensemble des paramètres sociaux, économiques et juridiques.

Contenu : outils d'enquête sur la capacité à payer, méthodes et outils de sensibilisation pour augmenter la capacité à payer, comment faire un plan d'affaires ou business plan.

Messages clefs :

- La volonté à payer est différente de la capacité à payer des usagers, qui dépend elle, des conditions économiques des usagers ;
- La volonté à payer peut être augmentée, d'une part par des politiques commerciales et marketing adaptées et d'autre part, par des campagnes de sensibilisation avec des outils performants et des approches adaptées et éprouvées ;
- La tarification sociale ;
- La tarification forfaitaire et la tarification volumétrique, ou un système tarifaire hybride incluant ces deux types de tarification ;
- Le subventionnement du service ;
- La procédure pour proposer, arbitrer et valider un tarif.

Témoignages suivis de questions-réponses : expériences Meddea/Gret, Sce Eau Ambohimambola, Cap'Eau/Grand Lyon, TMMR/Protos, Interaide, Association Miarintsoa.

III - Programme prévisionnel

Jeudi 8 octobre : atelier sur la tarification des services EP

Heure	Sujet	Intervenant
08H30-08H45	Accueil des participants – Objectifs de l'atelier	CITE/pS-Eau
8H45	Ouverture par le Ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène	Directeur Régional de l'Eau Vatovavy Fitovinany
9H00	Le cadre légal et institutionnel sur la tarification des services d'eau potable à Madagascar	Représentant du MINEAH Central
9H30	Débats-Échanges	La salle
10H00	Pause-café	
10H15	Répartition en travaux de groupes selon le système de réseau (Gravitaire, PMH, PFM)	
12H00	Restitution des travaux de groupe et synthèse	
12H30	Pause-déjeuner	
14H00	Partages expériences (10 à 15 mn par intervenant)	Interaide – Protos – Grand Lyon – Gret – Sce Eau Ambohimambola – Association Miarintsoa
16H00	Questions / Réponses / Débats	
17H00	Synthèse de la journée	CITE/pS-Eau
17H15	Clôture	Directeur Régional de l'Eau Atsimo Atsinanana

Vendredi 9 octobre : visites et échanges sur terrain

Heure	Lieu et programme	Observations
7H30	Départ de Manakara pour la commune Mavorano	Visite Projet Interaide
8H30	Marche à pied jusqu'au village d'Ankarimbary (CR Mavorano)	
9H30	Échanges avec le gestionnaire (comité eau) d'une AEPG	
10H-11H	Retour au chef-lieu communal de Mavorano	
11H-12H	Échanges au bureau du Service Communal de l'Eau et l'Assainissement de la commune de Mavorano	
12H-13H	Retour sur Manakara	
13H30	Déjeuner Hôtel La Vanille	